



Municipalité de Sainte-Marguerite

268, rue St-Jacques
Sainte-Marguerite (Québec) G0S 2X0
Tél : 418 935-7103
Courriel : administration@sainte-marguerite.ca

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QUE :

Le comité consultatif d'urbanisme siègera pour étudier la dérogation mineure présentée par :

Ferme BNK SENC

Nature de la demande :

- Demande de procéder à l'agrandissement de la porcherie existante (400 porcs (104 u.a.) de plus,)

DEROGATION MINEURE :

- Augmentation du nombre des unités animales (u.a.) : avant le projet (182 u.a (700 porcs)) et après les travaux (286 u.a. (1100 porcs)), donc non conforme dans les distances séparatrices d'odeur par rapport à trois maisons voisines (295 – 300 et 305 Route 275)

Maison d'habitation	Normes	Bâtiment existant	Réservoir existant sans toiture		Normes	Agrandissement
295 rte 275	254,8	166,0	198,0		254,8	201,0
300 rte 275	254,8	235,0	260,0		254,8	255,0
305 rte 275	254,8	243,0	275,0		254,8	248,0

Après étude de ce dossier par le Comité consultatif d'urbanisme, il sera présenté au Conseil municipal lors de la session ordinaire qui aura lieu le lundi 2 août 2021.

DONNÉ À SAINTE-MARGUERITE, CE 14 JUIN 2021

Maryline Blais, directrice générale et secrétaire-trésorière